



CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2015

COMPTE-RENDU

Présents :	Mesdames Guillemette COUTTET, Anne CROZET, Marina MENGOLLI, Georgette NALESSO Marie-Neige POCCARD CHAPUIS et Charlotte THOMSON. Messieurs Franck CHENAL, Gérard COLLIN, Emmanuel COLIRE, Christian HEBERT, Pierre JOUANNE, Anthony POCCARD CHAPUIS, Cédric POCCARD CHAPUIS et Laurent TRESALLET, Maire.
Excusé :	Monsieur Marc COLLIN.

Laurent TRESALLET, Maire, relève que le procès-verbal du dernier Conseil Municipal sera proposé au vote du prochain Conseil.

Il est ensuite procédé aux délibérations proposées dans l'ordre du jour :

I/ ADMINISTRATION GENERALE

II/ FINANCES

1. Vote du budget primitif 2015 – Budget eau et Assainissement

Laurent TRESALLET procède à la lecture des différents chapitres des sections de fonctionnement et investissement.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'année 2015 pour le budget Eau et Assainissement.

2. Vote du budget primitif 2015 – Budget Site nordique / Gîte

Laurent TRESALLET procède à la lecture des différents chapitres des sections de fonctionnement et investissement.

Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS demande s'il est possible de scinder ce budget en deux avec une partie pour le ski de fond et une partie pour le gîte. Cela permettrait de mieux comprendre les dépenses et les recettes de ces deux prestations.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'année 2015 pour le budget Site nordique / Gîte.

3. Vote du budget primitif 2015 – Budget Garderie

Laurent TRESALLET procède à la lecture des différents chapitres des sections de fonctionnement et investissement.

Il relève que le chapitre 12 est en hausse en prévision d'une éventuelle ouverture de la structure cet été.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'année 2015 pour le budget Garderie.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2014 – Budget Communal

Les résultats de l'exercice 2014 sont reportés au sein du budget primitif 2015 comme suivant.

Les 1 077 687,15 euros d'excédent de fonctionnement sont affectés :

- Pour une partie en recettes de fonctionnement au BP 2014 pour un montant de 797 586,62 € (002 – Résultat de fonctionnement reporté)
- Pour une partie, soit 280 100,53 €, au financement des équipements (1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)

Les 57 558,52 euros de déficit d'investissement sont inscrits en dépenses d'investissement 2015 (001- Résultat antérieur reporté)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'affectation des résultats proposée.

5. Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales

Plusieurs élus proposent de compenser la baisse des dotations de l'Etat en augmentant de 1% les taux d'imposition des taxes directes locales.

En parallèle, il est également probable que la COVA augmente ses taux pour équilibrer son budget.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, avec 4 voix contre, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des 4 taxes directes locales.

6. Vote du budget primitif 2015 – Budget Communal

Laurent TRESALLET procède à la lecture des différents chapitres des sections de fonctionnement et investissement.

Un détail des travaux budgété en 2015 est réalisé.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'année 2015 pour le budget Communal.

III/ RESSOURCES HUMAINES

IV/ TRAVAUX/URBANISME/MARCHES

V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.